Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers



Reconquête de la qualité de l'eau http://www.jaudy-guindy-bizien.org

Comité de pilotage - Mercredi 17 décembre 2014 - RUNAN

Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD − Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD – Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

Introduction – présentation générale

Plan de l'intervention :

- Présentation générale (historique, organisationnel, contexte...)
- Les différents cadres réglementaires et institutionnels
- Résultats bilan qualité de l'eau

Historique maîtrises d'ouvrages – actions bassins versants

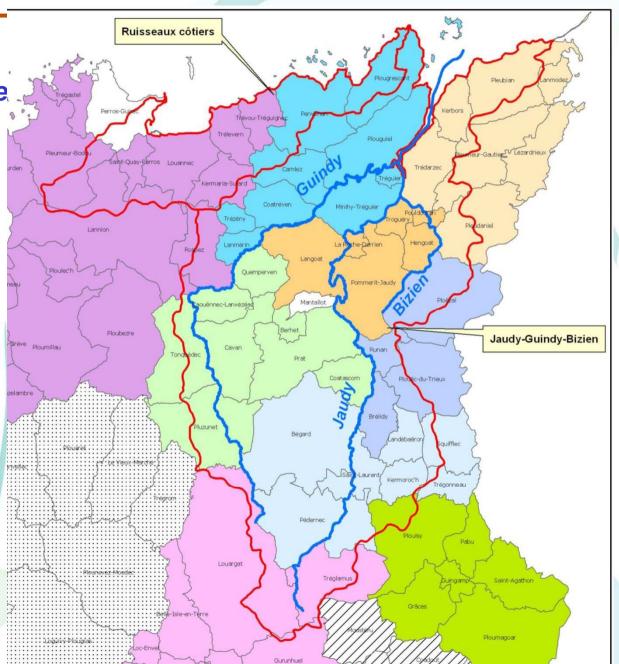
Historique maîtrises d'ouvrage – actions bassins versants

- 1998-1999 : Début de l'action « bassin versant », portée par le Syndicat d'eau du Trégor
- Avril 2008 : Création du <u>syndicat mixte des bassins versants</u> <u>du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers</u>, reprise des compétences du Syndicat d'eau du Trégor + SMVJ (Syndicat Mixte d'aménagement de la Vallée du Jaudy)
- 7 EPCI et 7 producteurs d'eau potable
- Deux objectifs statutaires : reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Actions: bocage, zones humides, cours d'eau, continuité écologique, accompagnement des collectivités et des particuliers, agricoles...

Historique maîtrises d'ouvrages – actions bassins versants

Contexte

- 56 000 habitants
- 52 000 hectares
- 800 km de cours d'eau
- 58 communes



Organigramme – Equipe salariés du syndicat

Pôle Administration

Secrétaire générale Carole DARRORT



Informaticien Mickaël CALLAC



Comptable Fabienne L'HERVÉ



Pôle Coordination

Directeur Sylvain LAVAUR



Apprenti Benjamin D'HERVÉ



Pôle Technique

Aménagement / Reconstitution du bocage Loïc ROCHARD Lena CORRE



Volet zones humides Samuel GAUTIER



Julien TRAXEL



Volet cours d'eau Gwennina MATHIEU



Actions non agricoles Continuité écologique Maël LE GUEN



Directive Cadre sur l'Eau (DCE) :

- DCE, 23 octobre 2000 : Elle donne la priorité à la protection de l'environnement, en demandant de veiller à la non-dégradation de la qualité des eaux et d'atteindre d'ici 2015 <u>un bon état général</u> tant pour les eaux souterraines que pour les eaux superficielles, y compris les eaux côtières.
- Découpage en masses d'eau : 9 sur le territoire du syndicat

Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema) :

- 30 décembre 2006
- Introduction de la notion de continuité écologique

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

- SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015
- Objectif 2015 : 2/3 des eaux de Loire-Bretagne en bon état contre 1/4 aujourd'hui
- Prochain SDAGE 2016-2021 en consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Argoat-Tregor-Goëlo

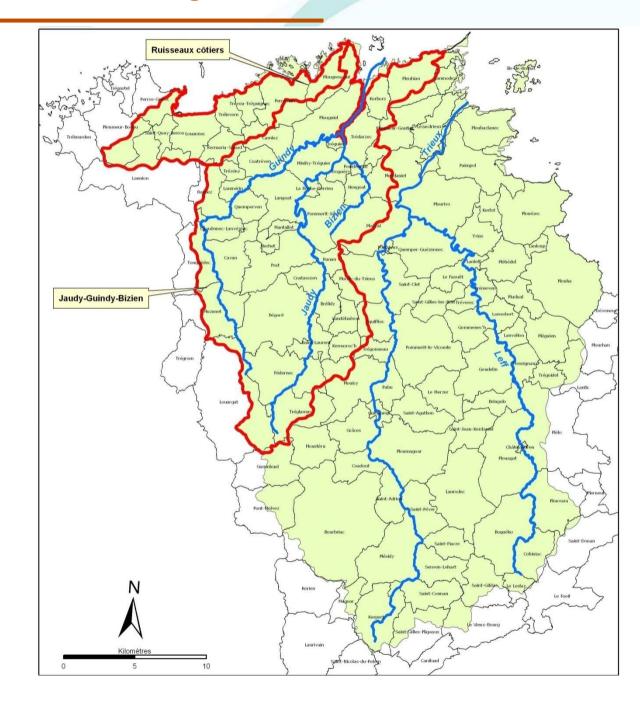


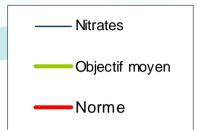
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

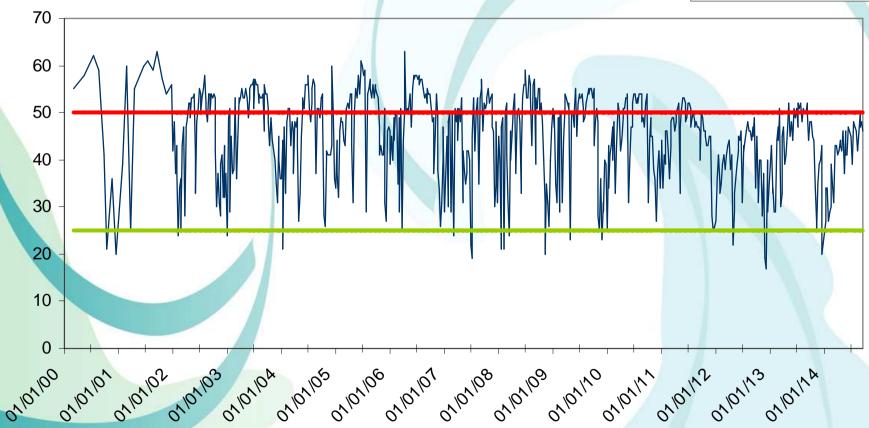
- SAGE Argoat-Tregor-Goëlo (Animateur Xavier Le GAL)
- Commission Locale de l'Eau (CLE) : 62 membres
- Président de la CLE : Thierry BURLOT
- Le syndicat possède deux membres dans la CLE (Germain SOL- DOURDIN et Bernard FREMERY)

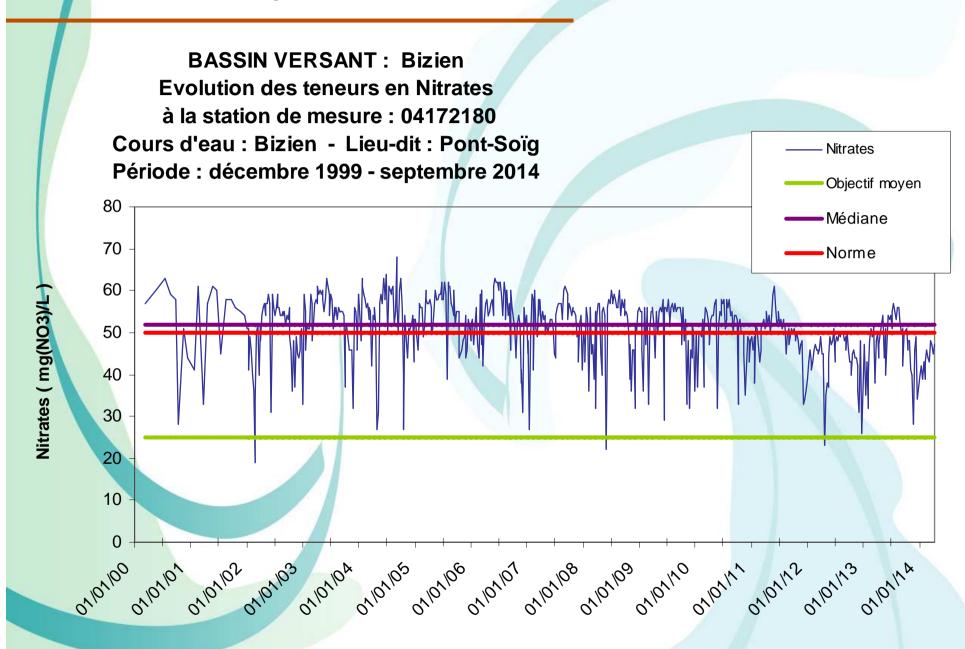
BASSIN VERSANT : Guindy Evolution des teneurs en Nitrates à la station de mesure : 04172570

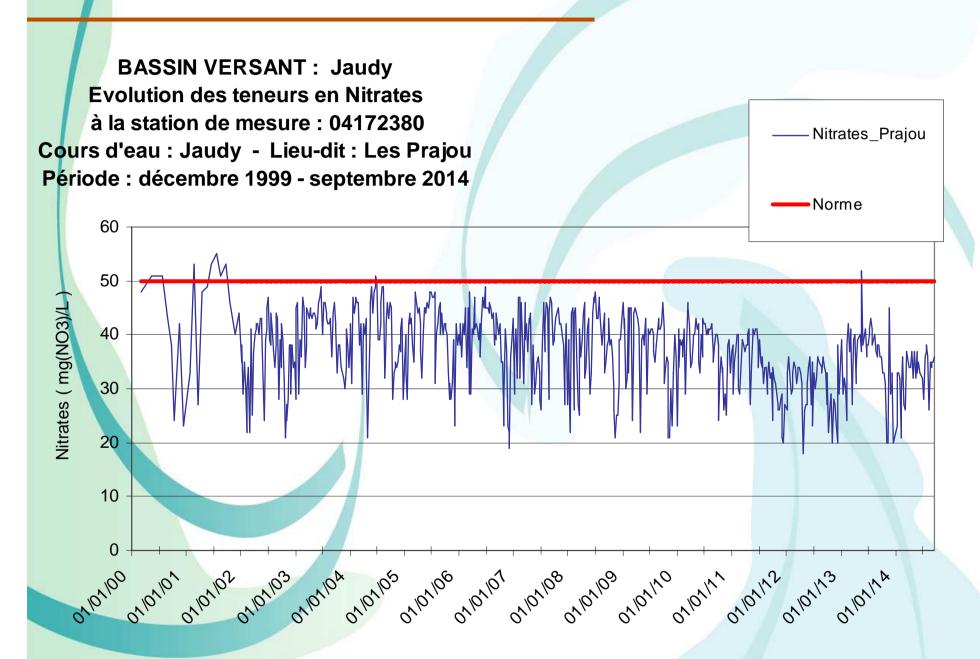
Cours d'eau : Guindy - Lieu-dit : Le Guindy Période : décembre 1999 - septembre 2014

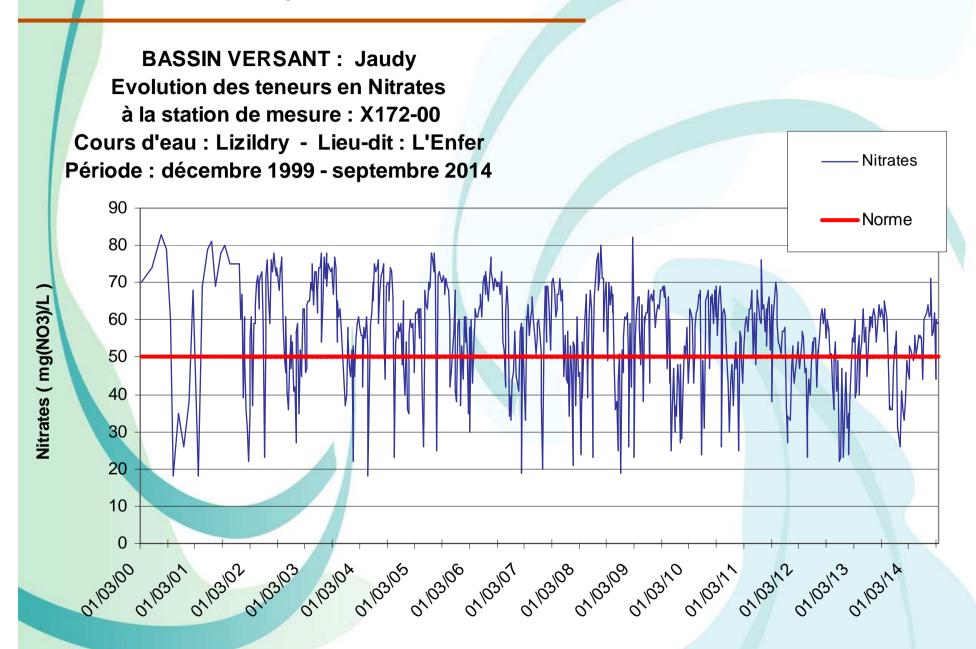
Nitrates (mg(NO3)/L)

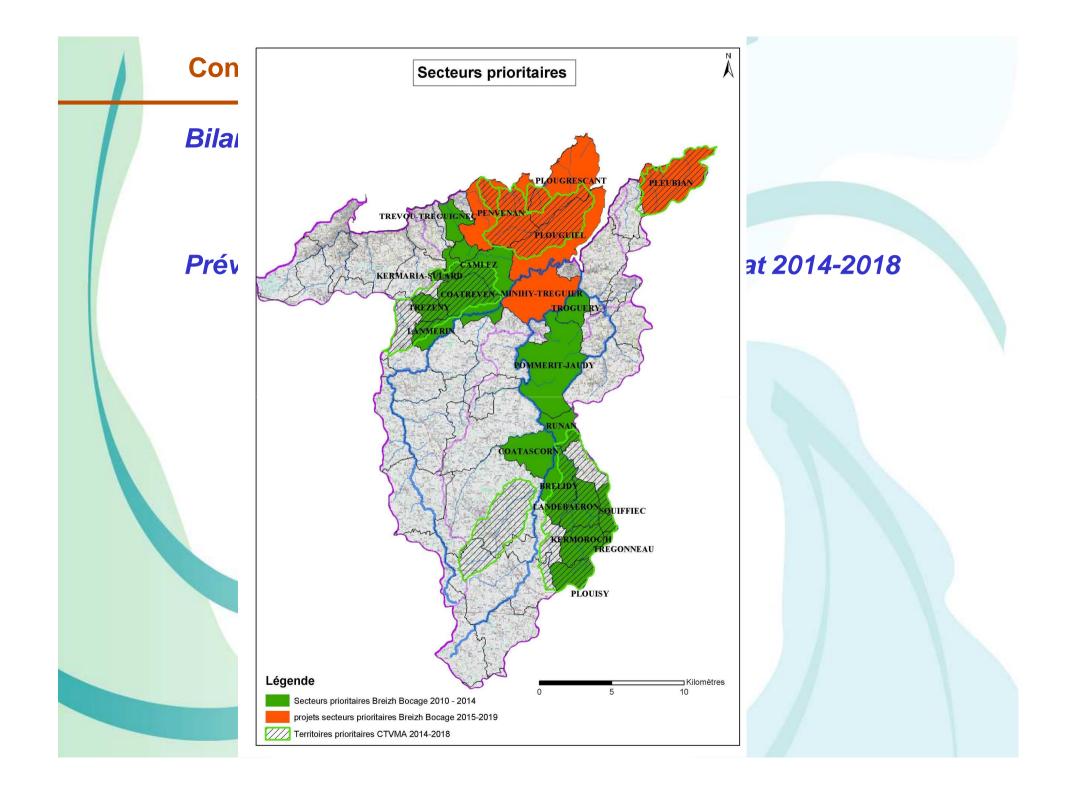












Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD – Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

La continuité écologique

Plan de l'intervention

- Définition
- Obligation réglementaire
- Accompagnement des propriétaires
- Etat d'avancement
- Exemples de mise en conformité
- Priorisation

Définition

■ la libre circulation des espèces biologiques (montaison et dévalaison)

le bon déroulement du transport naturel des sédiments

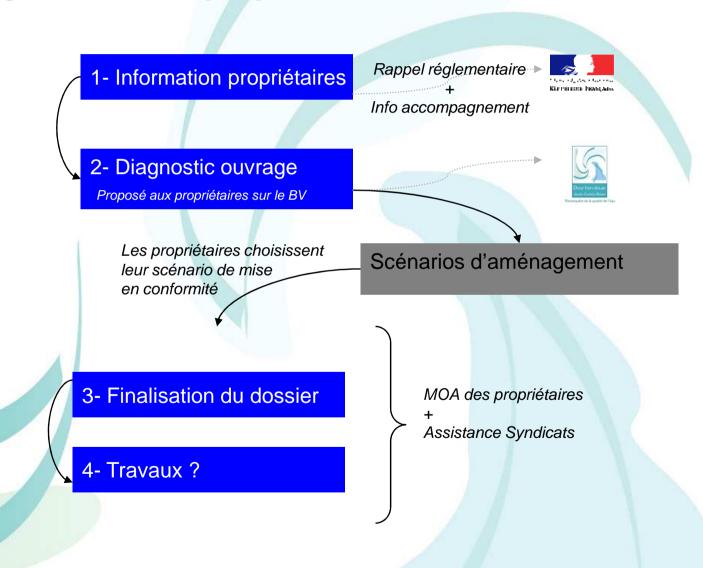
Obligation réglementaire :

- La Directive Cadre sur l'Eau
 - Fixe aux États membres un objectif de non dégradation et d'atteinte du bon état des cours d'eau d'ici à 2015
- Le Grenelle de l'Environnement avec la mise en place de la Trame bleue
- Le plan de gestion Anguille
- L'article L214-17 du Code de l'environnement
 - Liste 1 : L'installation de nouveaux ouvrages sur ces tronçons est interdite et les ouvrages déjà présents doivent se mettre en conformité
 - Liste 2 : Les ouvrages existants devront se mettre aux normes dans un délai de 5 ans à compter de la publication de la liste.



Accompagnement des propriétaires

Groupe de travail continuité écologique avalisé par le SAGE acteurs + usagers



État d'avancement :

- Diagnostics réalisés suivis de travaux
 - Milin Bras (Jaudy)
 - Milin Troguindy (Guindy)
 - Milin Danio , Trolong Bras (Bizien)
 - Petit moulin (Lizildry)
- Diagnostics réalisés en attente de la décision du propriétaire
 - Pen ar Pont, Milin Bras (Jaudy)
 - Milin Pont scoul (Guindy)
- Diagnostics en cours
 - Pont Morvan (Jaudy)
 - Milin Palacret (Jaudy)
 - Milin Vigodes / An Issuo (Bizien)

Ouvrages mis en conformité :

Moulin Danio (Bizien)





Ouvrage après travaux

Ouvrage avant travaux (Hauteur de chute 3 m)

Ouvrages mis en conformité :

Milin bras (Jaudy)

Ouvrage avant travaux





Création d'un bras de contournement

Priorisation:

Le Jaudy

Milin Vihan / Milin Coz

Moulin du Pré

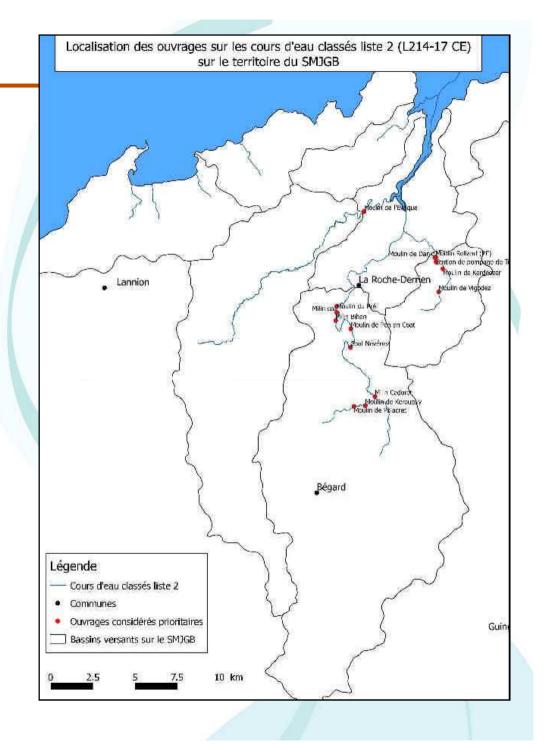
Moulin du Pen an Coat

Moulin Cadoret

Le Poulloguer

Moulin de Kerouguy

Moulin du Palacret



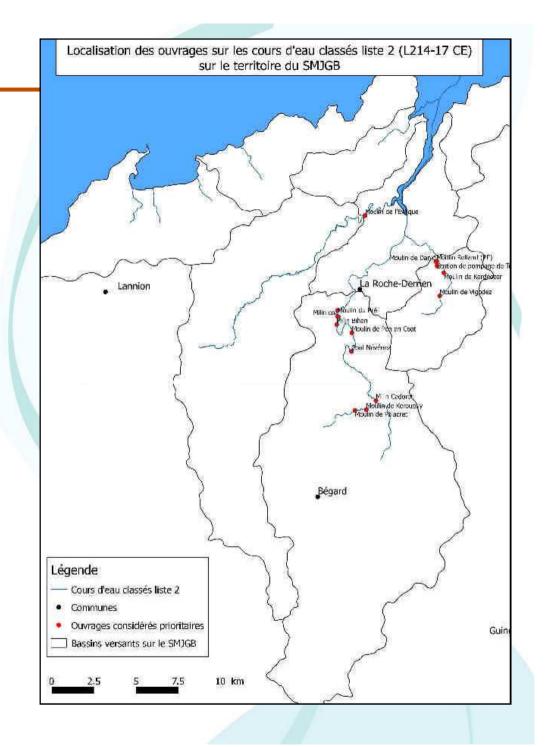
Priorisation:

Le Bizien

Moulin Rolland Moulin de Kerdéozer Moulin Vigodès

Le Guindy

Moulin L'évêque



Cours d'eau

Plan de l'intervention

- Objectifs du contrat
- Territoire d'intervention
- Actions de restauration de cours d'eau

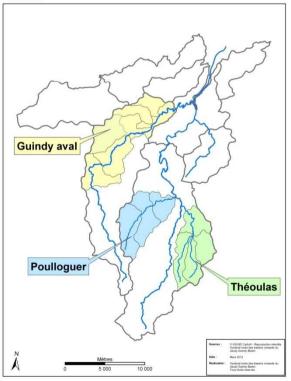
Objectifs du contrat :

- Restauration de la continuité écologique
- Restauration de l'hydromorphologie du Jaudy (premiers résultats de l'étude REH sur le Jaudy)

Territoire d'intervention :



Bassins versants prioritaires



- Poulloguer et Théoulas (Étude hydro-morphologique)
 - Restaurer la continuité piscicole sur le Poulloguer
 - Limiter l'impact hydraulique et amélioration de la continuité piscicole sur le Théoulas
- Guindy
 - Opportunités liées aux programmes bocagers et zones humides
- Cohérence avec les programmes Bocage/zones humides
- Mutualisation des actions

Actions sur la morphologie

Fermeture d'abreuvoirs



Aménagement de passage à gué





Actions restauration de la petite continuité

Remplacement / repositionnement d'ouvrages





Suppression d'ouvrages / passerelles





Actions sur l'hydraulique

dérivation / déconnexion de fossés



Actions sur la végétation

Plantations

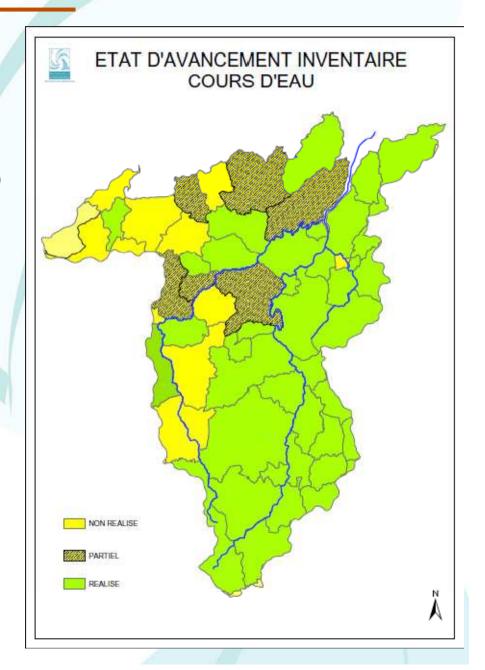
Enlèvement d'embâcles

Total de 72 aménagements

	Réalisé (€ TTC)	Taux
2011	48 861	88 %
2012	24 521	88 %
2013	77 761	87 %
TOTAL	150 113	

Inventaire cours d'eau

- Connaissance du réseau hydrographique
 - Porté à connaissance (inventaire communal)
 - Relevé des dégradations (programme d'actions)
- Total de 33 sur 52 communes



Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD – Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

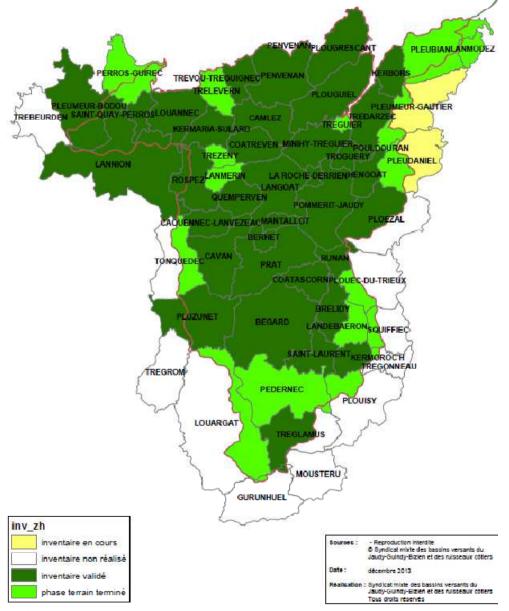
Bilan volet zones humides 2011-13



Etat d'avancement des inventaires "zones humides" au 01/12/2014



État d'avancement des inventaires zones humides



Bilan volet zones humides 2011 - 2013



Travaux de restauration



Gestion agricole



Travaux de fauche



Valorisation pédagogique

Bilan volet zones humides 2011 - 2013

Tableau bilan des surfaces (en hectares) de zones humides restaurées

	2011	2012	2013	2014
Restauration de friche	6.5	2.78	12.44	7
Restauration boisement	6.3	7.42	0.63	2.5
Restauration marais	0	7	7	2
1er entretien après travaux	0	0	7.44	5
Total	12.7	17.2	27.5	16.5

Volet milieux aquatiques 2014 - 2018

Proposition d'un avenant

- mars 2014, proposition d'un avenant d'un an pour mieux préparer ce volet
- réalisation d'un bilan du précédent contrat 2011 2013 en cours
- réalisation d'un diagnostic «têtes de BV et cours d'eau côtiers » en cours
- concertation locale et définition d'un programme d'actions à réaliser

Calendrier 2015

- février : fin des diagnostics de terrain
- fin février : dernière réunion technique
- mars: concertation locale (communes, EPCI, Organisations professionnelles,...)
- fin mars : COPIL « milieux aquatiques »
- avril : dépôt de l'avenant milieux aquatiques à l'Agence de l'eau

Volet milieux aquatiques 2014 - 2018

Travaux 2015

Travaux résultants de la précédente programmation

Restauration de zones humides, petite et grande continuité, travaux de morphologie, ripisylve,....)

Montant travaux cours d'eau : 50 000 €

Montant travaux zones humides : 40 000 €

Volet milieux aquatiques 2014 - 2018

Journée Mondiale des Zones Humides – 8 février 2015

- 10h Balade ornithologique en baie de l'Enfer Palud à Plouguiel
- 14 h Balade, les pieds dans le marais Gouermel et Bellevue
- 17 h Le marais au crépuscule, découverte d'un comptage ornithologique













Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD – Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

Les têtes de bassins versants :

- Introduction
 - Prendre les problèmes à la source
 - Mettre en place une démarche cohérente
 - Problématique étudiée à l'échelle régionale (partenaires, journées de formation..)

Les têtes de bassins versants : qu'est ce que c'est ?

- Zones de source
 - fontaines, fossés, captées, naturelles
 - zones humides associées
 - ruisseaux (largeur approximative entre 0 et 1 mètre)
 - sous bassin versant







Les têtes de bassins versants : pourquoi ces zones ?

Zones fragiles



- peu reconnues, faible gabarit
- peu de ces cours d'eau sont sur les cartes IGN
- peuvent s'assécher l'été
- pas de différence entre un fossé collecteur de pluie et cours d'eau
- maîtriser ces faibles écoulements (fossé, capter la source, déplacer les 'écoulements')
- zones dites « incultes » « insalubres »
- pas de conscience de la répercussion à l'aval (départ de terre, colmatage)

Les têtes de bassins versants : pourquoi ces zones ?

Zones fragiles



Buse ennoyée / bouchée







Les têtes de bassins versants : quels intérêts ?

- Zones à forts enjeux
 - débuts des cours d'eau / transferts directs à l'aval
 - régulation hydraulique (éponges)
 - oxygénation/ température/ épuration
 - biodiversité zh
 - équilibre de la rivière (zones de frayères truites / « garde-manger » petits insectes aquatiques)

Les têtes de bassins versants : quelle méthode ?

- approche « terrain »
 - pré identification des zones sur les secteurs prioritaires
 - terrain (relevés)
 - proposer des actions transversales (zones humides, cours d'eau, bocage)

Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

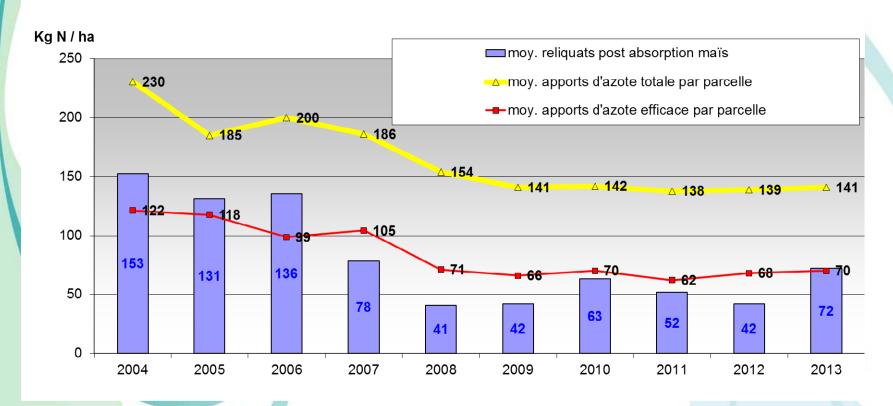
- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- ► Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD – Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

Actions agricoles – animation générale – reliquats d'azote

- 2008 > 48 parcelles
- 2009 > 61 parcelles
- 2010 > 63 parcelles
- 2011 > 51 parcelles
- 2012 > 53 parcelles
- 2013 > 55 parcelles
- 2014 > 58 parcelles

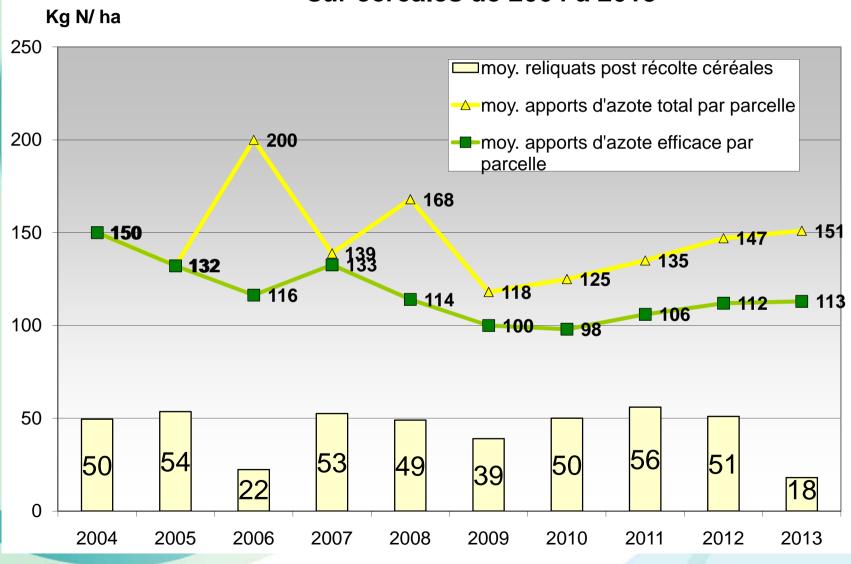
Actions agricoles – animation générale – reliquats d'azote

Evolution des reliquats en fonction de la dose d'azote sur maïs de 2004 à 2013



Actions agricoles – animation générale – reliquats d'azote

Evolution des reliquats en fonction de la dose d'azote sur céréales de 2004 à 2013



Actions agricoles – animation générale – PVE

- 2008 > 19 dossiers
- 2009 > 10 dossiers
- 2010 > 27 dossiers
- 2011 > 16 dossiers
- 2012 > 18 dossiers
- 2013 > 17 dossiers
- 2014 > 4 dossiers

111 dossiers

Pour les matériels de désherbage mécanique, un accompagnement individuel lors de la mise en route du matériel a été effectué chez chaque agriculteur dans le but de le rassurer dans son choix.

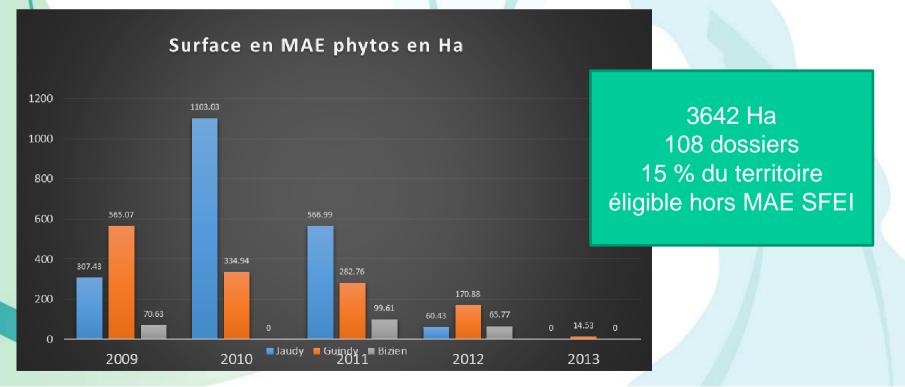
Actions agricoles – animation générale – MAE

Bilan 2007-2013

Surface MAE Phytosanitaires

(hectares)

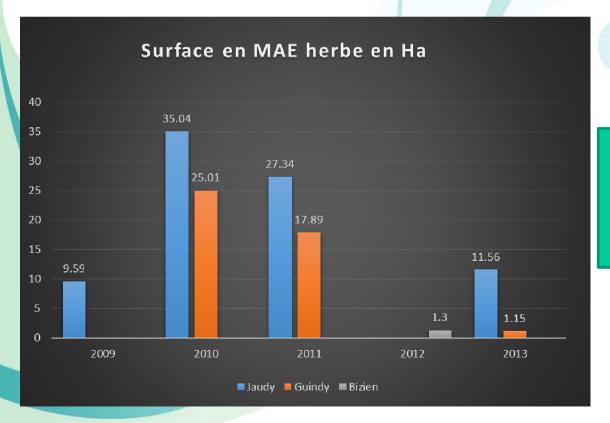
nitaires	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Jaudy	307.43	1103.03	566.99	60.43	0	2037.88
Guindy	565.07	334.94	282.76	170.88	14.53	1368.18
Bizien	70.63	0	99.61	65.77	0	236.01
TOTAL	943.13	1437.97	949.36	297.08	14.53	
Nb de dossiers	28	36	33	10	1	



Actions agricoles – animation générale – MAE

Bilan 2007-2013 Surface MAE herbe (hectares)

	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Jaudy	9.59	35.04	27.34	0	11.56	83.53
Guindy	0	25.01	17.89	0	1.15	44.05
Bizien	0	0	0	1.3	0	1.3
TOTAL	9.59	60.05	45.23	1.3	12.71	



129 Ha 32 dossiers

Actions agricoles – animation générale – fertilisation céréales

- Bande Double Densité (BDD) : 6 parcelles suivies ; 5 Flash info Fertilisation > 35 « abonnés »
- Jubil et Hydro N TESTER > 260 hectares (58 parcelles)





Actions agricoles – animation générale – Portes ouvertes / démonstrations

Zone côtière :

- Opération réglage des épandeurs à engrais > 40 agriculteurs
- Localisation précise des apports d'intrants > 90 agriculteurs
- Surveillance de la carotte pourpre par drone > 35 agriculteurs
- En test : semis sous couvert de choux-fleurs
- Bassins versants Jaudy Guindy Bizien :
 - Plate-forme CIPAN > 50 agriculteurs
 - Autonomie protéique > 40 agriculteurs
 - Binage des céréales > 50 agriculteurs
 - Binage de maïs à grande vitesse > 70 agriculteurs
 - Semis sous couvert de maïs > 50 hectares

Actions agricoles – animation générale – conclusion

Des actions variées, pour mobiliser et sensibiliser les agriculteurs mais aussi les conseillers et techniciens de terrain

Au total, près de 960 agriculteurs ont participé à nos différentes actions. On estime que ce sont 450 agriculteurs différents que nous avons rencontrés sur les 740 qui exercent sur les bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers.

Actions agricoles – animation générale – 2014-2018

- Des actions dans les secteurs prioritaires (zone côtière, têtes de bassins versants):
 - Diagnostics agricoles
 - Reliquats d'azote…

Des MAEC disponibles en 2015 ?

(dépôt et audition du PAEC : objectifs 4 000 ha, 28 km, 2.9 M€)

Accompagnements dans le cadre du PVE

Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et

Jérôme LOINARD – Cedapa/GAB)

- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

Accompagnement changement de systèmes - CEDAPA

	2012	2013	2014
Animation, communication et promotion du système herbager	1 soirée d'info sur la MAE SFEI	1 porte ouverte à Pluzunet	1 intervention au lycée de Pommerit
Diagnostic individuel d'exploitation	4 agriculteurs	2 agriculteurs	4 agriculteurs
Accompagnement individuel des agriculteurs vers un changement de système	1 agriculteur		2 agriculteurs
Intérêt et gestion des prairies humides		Mise en place d'un essai sur Brélidy	Organisation d'une journée de formation
Temps passé	8 jours	8 jours	15 jours

Accompagnement changement de systèmes - CEDAPA

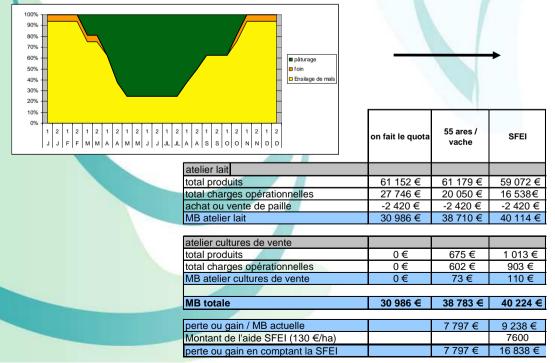
Une première visite pour comprendre les objectifs de l'éleveur et son fonctionnement d'exploitation :

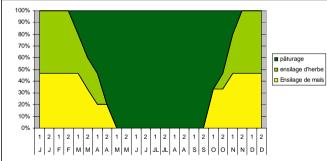
« Produire du lait et faire mon quota, c'est ce qui me rémunère »

« Je veux que mon lait me coûte moins cher à produire pour sortir un revenu correct. »

« 10 vaches en plus, c'est 2 lots en plus à la traite soit 20min en plus / traite. »

Une étude technico-économique vers une modification du système fourrager :





Accompagnement changement de systèmes - CEDAPA

- Accompagner l'éleveur vers un changement de pratiques :
 - Visite 1 : redécoupage des paddocks / raisonnement du pâturage tournant / arrêt de l'affouragement
 - Visite 2 : raisonnement du pâturage tournant / raisonnement de la fertilisation
 - Visite 3 : affouragement et pâturage / gestion des concentrés
 - Visite 4 : bilan de la saison de pâturage / la ration hivernale et l'assolement 2015

Mise en place d'essais de gestion différenciée sur une prairie humide pour en

améliorer sa flore :





Accompagnement changement de systèmes – GAB / MAB

	2012	2013	2014
Actions autour de	- structuration de	Réalisation d'1	
l'intégration de	l'offre	diagnostic de	
produits bio en	- 1 ^{ère} visite	faisabilité	
restauration	d'information	d'introduction de	
collective	auprès des 4	produits bio	
	communes	locaux en RHD	
		(Comm Comm	
		Belle ile en Terre)	
Promotion de		Participation à 1	Organisation d'1
l'installation en	/ 1	café	ferme
bio		installation:	ouverte (jeunes
		sensibilisation	installés en bio) à
		autour de	Landebaeron
		l'installation en	(30aine de
		vente directe	participants)
Accompagnement			6
des installations			accompagnements
bio			individuels
			(installation en
			maraichage bio /
			suivi post
			installation pour
			conforter les
			systèmes)
TOTAL nombre de	7 jours	5 jours	10 jours
jours / an			



Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD − Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)







- Préambule
- Rôles du bocage et objectifs de l'action
- Bilan de l'action
- Programme d'action 2015

Préambule

Depuis sa mise en œuvre en 2003, l'action de gestion et de reconstitution du bocage menée au SMJGB à permis de reconstituer :

- près de 200 km de talus
- près de 40 km de haies bocagères plantées sur talus





Les rôles du bocage

Sur un grand bassin versant, l'arasement de 15 % de talus correspondrait à une augmentation du volume des crues de 6 % (Baudry, 2003)

- Lutter contre les ruissellements et réguler les écoulements
- Favoriser la conservation des sols en lutant contre l'érosion des terres
- Favoriser l'infiltration de l'eau et son épuration par les êtres vivants du sols
- Protéger les cultures et le bétail des aléas climatiques (vents, température...)
- Permettre le maintien et le développement de la biodiversité
- Développer la ressource en bois (chauffage, menuiserie, outillage...)
- Maintenir et améliorer la qualité des paysages et du cadre de vie des habitants

« Le bocage est le symbole d'une qualité de vie et l'affirmation de notre culture »

Les principaux objectifs

- Reconstituer un réseau de talus et de haies bocagères sur les secteurs sensibles du bassin versant (enjeu eau important, qualité paysagère dégradée...)
- Accompagner les agriculteurs dans les projets d'aménagement bocagers (installation, rachats de parcelles, échange foncier...)
- Former les agriculteurs et les collectivités à la préservation, à l'entretien durable et à la valorisation du bocage existant (plan de gestion du bocage, charte territoriale, formation\démonstration, filière bois énergie...)
- Inventorier et préserver le bocage dans le cadre des P.L.U.
- **Communiquer et sensibiliser** (intervention scolaire, publication...)

Bilan des actions réalisées

Bilan du programme Breizh Bocage 2010 - 2014

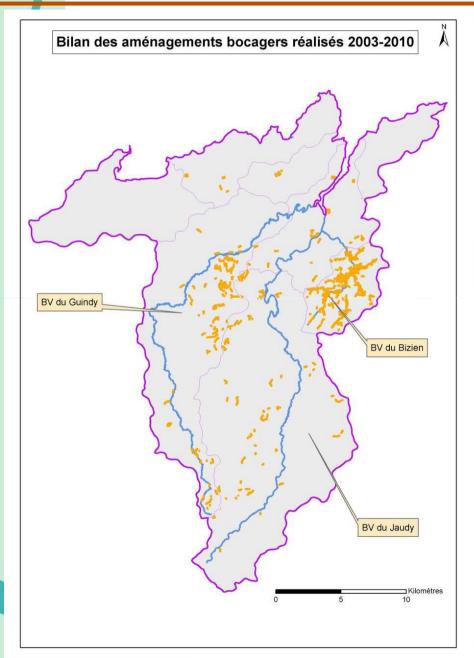
Phase d'études

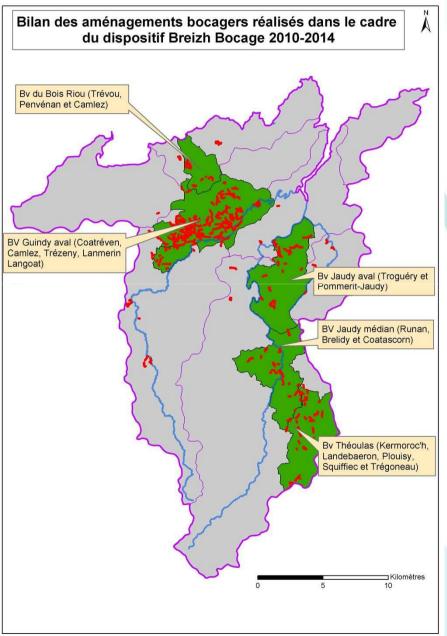
Année	Type d'étude	Montant
2009/2010	Etude territoriale du SMJGB	0
2010/2011	Diagnostic bocager du Guindy aval	23 000 €
2011/2013	Diagnostic bocager pluriannuel Pommerit, Troguery, Bv du Théoulas.	34 000 €
2013/2014	Diagnostic bocager Coatascorn, Brelidy, Runan.	19 500 €
	TOTAL	76 500 €

Phase de travaux

		Talus	nus	Talus plantés	Aménagements (entrée à risque, fossés, mares)	Montant total HT
	Programme 2010	34 08	80	-	15	92 000
	Programme 2011	11 91	16	2 750	18	55 000
1	Programme 2012	15 55	51	4 240	16	71 000
	Programme 2013-2014	29 40	00	16 812	21	175 000
	TOTAL	90 94	47	23 802	70	393 000 €

Bilan des actions réalisées





Bilan des actions réalisées

Bilan du programme Breizh Bocage 2010 – 2014

Autres actions



- Accompagnement des communes dans la prise en compte du bocage dans les PLU
- Réalisation de plans de gestion du bocage agricole
- Réalisation d'un plan de gestion territorial
- Organisation de formations à destination des agriculteurs
- Mar Dro an Natur + Lycée Pommerit + écoles primaires)
- Suivi du réaménagement parcellaire sur le volet bocage (commune de Coatascorn)
- Communication (presse, Dour hon Douar, site internet...)
- Gestion des bases de données

L'action de gestion et de reconstitution du bocage

Le prochain programme Breizh Bocage 2015 – 2019

- Mise en place du dispositif à partir du 01 janvier 2015 pour 5 ans
- Définition d'une <u>stratégie territoriale de 5 ans</u> en faveur du bocage validée par les élus et les acteurs du territoire à restituer à l'automne 2015
- Nouvelles actions éligibles si conforme à la stratégie (gestion, valorisation, préservation, formation...)
- Financements: 80 % salaire / 70 % travaux HT

L'action de gestion et de reconstitution du bocage

Le programme d'actions 2015

Moyens humains :

- -1 poste à 80 %
- -1 poste à 50 %
- -1 poste à 25 %

300 jours sur l'année

Thématiques :

Reconstitution /

Travaux

200 j

Gestion du bocage existant

50 j

Préservation

Sensibilisation

/communication

Valorisation

20 j

20 j

10 j

L'action de gestion et de reconstitution du bocage

Le détail du programme d'action 2015

La reconstitution du bocage

- Mise en place d'opérations collectives de reconstitution du bocage ciblées sur les secteurs prioritaires en lien avec les autres actions du BV
- Poursuite de l'action de reconstitution du bocage sur les secteurs déjà ouverts dans le précédent dispositif
- Accompagnement technique et financier des projets de reconstitution du bocage « conséquents et structurants » sur l'ensemble du territoire (réorganisation parcellaire, installation)
 - → Définition d'un cahier des charges spécifique

Le détail du programme d'action 2015

La gestion du bocage existant

- Réalisation de plans de gestion du bocage agricole et communal
- Accompagnement technique des collectivités via la charte territoriale sur le volet gestion du bocage de bord de route
- Mise en œuvre des MAEC Bocage (Mesure Agro-environnementales et climatiques)
 - 1 MAEC « entretien de haies »
 - 1 MAEC « entretien de talus »
- Formation sur la gestion et l'entretien durable du bocage

Le détail du programme d'action 2015

La préservation du bocage existant

- Accompagnement des communes dans la prise en compte du bocage dans les PLU au titre de la loi « Paysage »
 - présentation de la démarche et de la méthode de travail
 - gestion des demandes préalables (commission communale / BV)
 - gestion technique et financière des mesures compensatoires
- Suivi des outils et des dispositifs liés à la prise en compte et à la préservation du bocage dans les politiques publiques du territoire (SCOTT, PLUi, SAGE, Contrat de Pays, Trame verte et bleue ...)

Le détail du programme d'action 2015

La valorisation du bocage

(action nouvelle à développer)

- établir un état des lieux de la filière bois énergie sur le territoire (acteurs, besoins, matériels...)
- définir une **stratégie visant à développer la filière bois énergie** en partenariat avec les acteurs existants (ex : Bocagénèse)
- **étudier les différentes possibilités de valorisation** et de débouchés du bois issu du bocage (plaquettes, bois bûche, bois d'œuvre...)

Le détail du programme d'action 2015

Sensibilisation et communication

- Organiser des visites de chantiers et des démonstrations à l'attention du grand public, des scolaires, des agriculteurs, des élus et agents
- Réaliser des actions de sensibilisation auprès des écoles du territoire
- Réaliser et diffuser des supports de communication auprès des différents acteurs du territoires
- Mobiliser l'ensemble des acteurs dans la démarche de gestion et de reconstitution du bocage (agriculteurs, prescripteurs agricoles, associations, propriétaires fonciers...)

Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD – Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

Les actions non agricoles

Plan de l'intervention

- Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source! »
- Communication sensibilisation
- Désherbage des espaces communaux
- Charte territoriale

Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source! »

Objectifs

- Diminuer durablement l'usage des produits phytosanitaires de jardin
- Orienter les consommateurs vers les alternatives non chimiques



- Organiser des formations au jardinage au naturel
- Fournir des outils de communication
- Informer le public

Engagements des jardineries

- Envoyer au moins un vendeur en formation
- Utiliser les outils de communication de la charte
- Faire évoluer le conseil aux clients













Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source! »

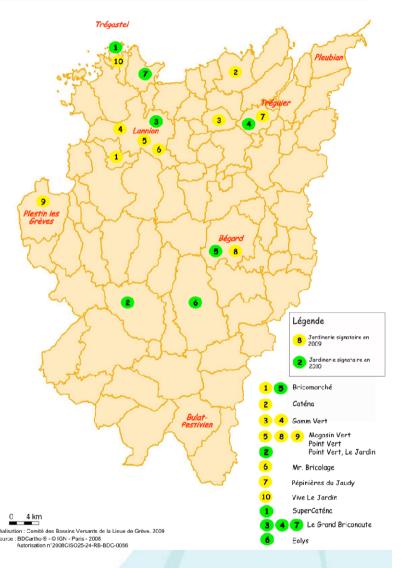


Bilan 2010-2014

- 16 jardineries ont signé la charte dans le Trégor, parmi lesquelles :
 - Bricomarché et Point Vert Le Jardin Bégard
 - Bricorama Minihy-Tréguier
 - Caténa Penvénan
 - Gamm Vert Coatréven
 - Pépinières du Jaudy La Roche-Derrien

Perspectives 2014-2018

Faire évoluer la charte pour répondre aux attentes des jardineries



Communication - sensibilisation

Bilan des actions 2010 – 2014 :

- Actions en milieu scolaire
- 17 animations en régie ou par prestataire (maquette, exposition, chantiers, visite d'usine de traitement de l'eau...)
- Actions auprès du grand public
 Semaine pour les alternatives aux pesticides
 - Spectacles pour adultes ou enfants
 - Portes-ouvertes dans des fermes
 - Balades animées...
- Depuis 2012, participation à la fête du lycée de Pommerit
- Réalisation de 2 bulletins d'information / an (38000 boîtes aux lettres)
- Actualités du site internet
- Sensibilisation des contrevenants à l'arrêté « fossés » : 180 cas
 - Appui aux collectivités
 - Financement de panneaux explicatifs (6 communes)
 - Proposition d'articles pour les bulletins des collectivités
 - Participation aux jurys des concours de fleurissement









Communication - sensibilisation

Perspectives 2014-2018:

- Actions en milieu scolaire
- Recours accru aux prestataires
 - Actions auprès du grand public
- Semaine pour les alternatives aux pesticides
- Fête du lycée de Pommerit
- Publication du bulletin d'information
 - Appui aux collectivités
- Financement et réalisation de panneaux explicatifs (bâches, grands formats...)
- Propositions d'articles pour les journaux des collectivités
- Mise en œuvre d'opérations de fleurissement participatif
- Diffusion d'un flyer de sensibilisation à l'évolution des pratiques de désherbage



Vous avez traité : c'est peut-être autorisé, mais pas forcément une bonne idée

Appliqués sur des sols plus ou moins imperméables, les désherbants sont emportés par les pluies vers le caniveau puis les cours d'eau.



La réglementation interdit de traiter sur les avaloirs et caniveaux, mais ça ne suffit pas. En effet, le trottoir à proximité du caniveau est souvent imperméable : les matériaux employés (grou, sablé...), compactés lors de leur mise en place puis par l'usage (plétinement, passage de véhicules), ne permettent pas toujours à l'eau de s'infiltrer. Le ruissellement vers le caniveau entraîne alors également les produits polluants présents sur le sol : huiles, hydrocarbures mais aussi désherbants.

Certains désherbants sont conçus pour agir pendant plusieurs mois bien qu'invisibles après le traitement, ils sont bien là et contamineront tôt ou tard la ressource en eau!



Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

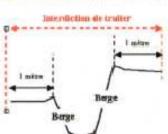
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU

figurant sur les cartes IGN 1/25 000°. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).

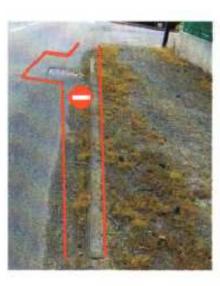


DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000°.

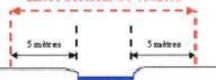




SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



Interdiction de traiter



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.

EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : http://www.bretagne.pref.gouv.fr/ et http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/

Désherbage des espaces communaux

Bilan des actions 2010 – 2014 :

- Réalisation des 4 derniers plans de désherbage
- Réalisation de 20 bilans de plans de désherbage
- Accompagnement dans les dossiers de subventions
- Mise à disposition de matériels de désherbage
 - Pousse-pousse
 - Désherbeur traîné MR100
 - Désherbeur porté Poget (mis à disposition par la commune de Penvénan)
- Organisation de formations
 - « Alternatives au désherbage chimique » 2 sessions de 2 jours (30 stagiaires)
 - « Vers un fleurissement au naturel » 3 sessions d'1 journée (44 stagiaires)
- Organisation (conjointe avec le SAGE et le SMEGA) d'une journée itinérante d'information sur les techniques alternatives





Désherbage des espaces communaux

Perspectives 2014-2018:

- Poursuivre les bilans de plans de désherbage
- Conseiller les communes dans les aménagements
- Accompagner les communes
 - Choix et utilisation des matériels de désherbage
 - Démarches pour l'obtention de subventions
- Poursuivre la mise à disposition de (nouveaux?) matériels
- Organiser une formation chaque année
- Mettre en œuvre la charte territoriale

Charte territoriale



Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

CHARTE COMMUNALE DOUR HON DOUAR

2003-2006

Dour hon douar

Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien Syndicat d'eau du Trégor 2, route de Kabatous - 22660 TRELEVERN Téléphone: 02 96 15 19 19 Télécopie: 02 96 15 19 20 Telécopie: 02 96 15 19 20 Signée par 46 communes / 52

Bilan:

- Volet désherbage efficace
- Autres volets peu développés

Charte communale → charte territoriale

Objectifs:

Renforcer le lien entre le syndicat et les collectivités Définir et promouvoir de bonnes pratiques de gestion de l'espace public vis-à-vis de la qualité de l'eau

Présentation / Objectifs Notice de lecture

Engagements

Espace rural

Bocage

- Préservation de l'existant
- Entretien du bocage

Bords de routes

- Gestion des accotements
- Gestion des fossés

Milieux aquatiques

- Réseau hydrographique
- Zones humides

Plantes invasives

Espace urbain

Entretien espaces communaux

- Désherbage
- Gestion différenciée
- Entretien des locaux
- Entretien des infrastructures

Aménagements et équipements

- Eaux pluviales
- Assainissement
- Economies d'eau
- Aires de lavage de véhicules
- Gestion des déchets

Fiches techniques

Haies bocagères Accotements Zones humides Cours d'eau Plantes invasives

Gestion différenciée des espaces verts Bâtiments et équipements communaux Questions - réponses

Annexes cartographiques

Annexes réglementaires

Auto-évaluation

Comité de pilotage du syndicat

Plan des interventions :

- Introduction de Germain SOL-DOURDIN, Président
- Introduction, présentation générale (Sylvain LAVAUR)
- Cours d'eau et continuité écologique (Gwennina MATHIEU)
- Zones humides (Samuel GAUTIER)
- Têtes de bassins versants (Lena CORRE)
- ► Volet agricole (Sylvain Le FLOC'H Chambre d'agriculture 22 et Jérôme LOINARD – Cedapa/GAB)
- Gestion et reconstitution du bocage (Loïc ROCHARD)
- Actions volet non agricole (Maël LE GUEN)
- Le système d'information géographique et informatique (Mickaël CALLAC)

Le système d'information – informatique et géographique

Plan de l'intervention :

- Présentation du poste
- Les développements internes
- Les projets de demain

Présentation du poste d'informaticien/géomaticien

Organisation:

- 50 % Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers
- 50 % Syndicat d'eau du Trégor

Fonctions du poste :

Administration du système informatique

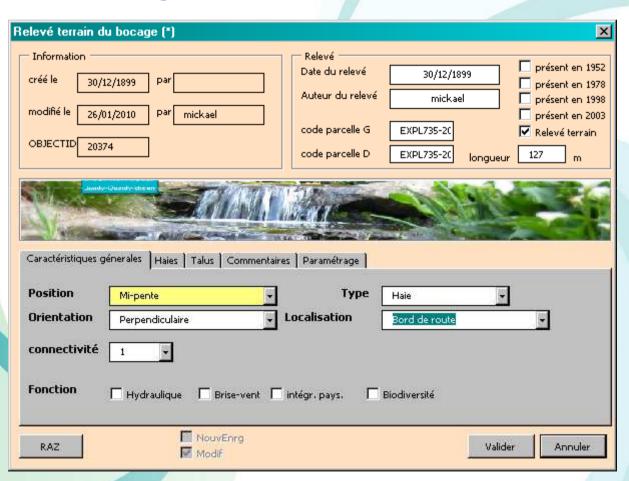
- Administrer le système informatique
- Sécuriser les données
- Maintenir les bases de données
- Assistance aux utilisateurs

Administration du S.I.G. et des applications métiers

- Harmoniser et valoriser les données géographiques
- Partager et diffuser l'information
- Développer (en interne) des outils spécifiques d'aide à la saisie
- Donner les moyens aux utilisateurs de tirer profit de leurs données (outils d'aide à la décision)

Les développements internes

Les outils de gestion :



Les développements internes

Les outils de simulations :

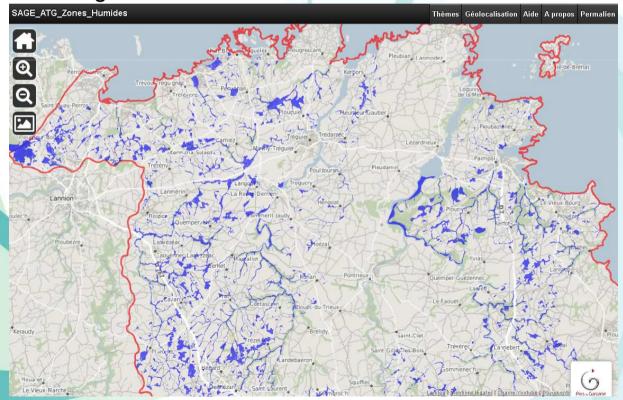
- Simuler les risques de ruissellement
- Calculer l'efficacité du bocage

Créer ses propres outils permet

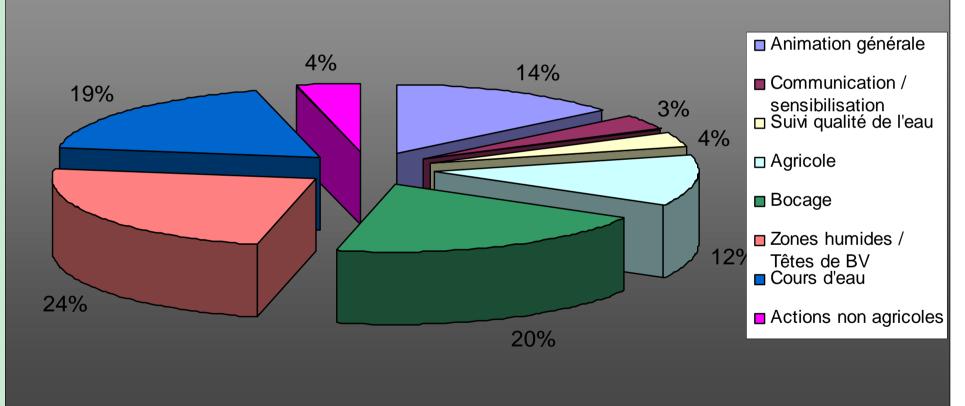
- de réaliser sa tâche de façon plus sûre
- 🤘 d'adapter l'outil au fil de l'eau 🖯
- de gagner du temps et de gagner en efficacité

Les projets de demain

- Migration vers des logiciels libres
- Amélioration des outils existants et création de nouveaux outils
- Diffusion de nos données via des plateformes Web-SIG
 - Web-SIG du Pays de Guingamp
 - Geobretagne



Répartition financière des actions du contrat territorial 2014-2018 montant prévisionnel : 2 108 314 €



Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers



Reconquête de la qualité de l'eau http://www.jaudy-guindy-bizien.org

Signature officielle du contrat 2014 - 2018